

# AVIS PUBLIC

---

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Mardi 12 mars 2024 à 19 h 15  
À la salle du Conseil municipal  
Située au 1, boulevard du Frère-André

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2024-184-03 modifiant le règlement numéro 2009-184 intitulé Plan d'urbanisme afin d'identifier les parties du territoire sujettes au phénomène d'îlot de chaleur et introduire des mesures permettant d'en atténuer les effets.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le mardi 12 mars 2024 à 19 h 15 à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. [Ledit projet de règlement](#) est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.mmsg.ca](http://www.mmsg.ca) dans la section « Administration » sous la rubrique « Règlements d'urbanisme ».

Le projet de règlement numéro 2024-184-03 ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 2024-184-03 concerne l'ensemble de territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de février 2024.

*Signé : Manon Donais*

Manon Donais, directrice générale  
et greffière-trésorière